



## Commission d'Organisation des Compétitions

### PROCES-VERBAL

#### Réunion du 18/01/2022 en présentiel et audioconférence

**Président** : M. Jean Jacques BENGUIGUI

**Présents** : MM. Arthur FLEURY – Eric SANDJIVY - Jean François CHERUBIN - Anthony PINTO

**Assiste** : M. Hamid BELMAHI

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District*

### INFORMATIONS

#### Rappel à tous les clubs

*Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.*

*Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.*

### SENIORS

#### CHAMPIONNATS SENIORS

**Match n° 23409254 Nicolaïte Chaillot / Solitaires FC D1 du 16/01/22**

Courriel de Nicolaïte Chaillot du 13/01/22 nous informant que plusieurs joueurs de la catégorie sont positifs au COVID (cluster) avec justificatifs.

*Hors de la présence de M. CHERUBIN, la commission fixe la rencontre au 30/01/22.*

**Match n° 23409255 ESP Paris19 / Couronnes FC D1 du 16/01/22**

Courriel de Couronnes FC du 14/01/22 nous informant que plusieurs joueurs de la catégorie sont positifs au COVID (cluster) avec justificatifs.

*La commission fixe la rencontre au 30/01/22.*

**Match n° 23409259 Camillienne / Paris 13 Atlético D1 du 16/01/22**

Courriel de Paris 13 Atlético du 17/01/22 nous informant de l'inversion du score sur la FMI et confirmation par l'arbitre officiel de la rencontre.

*Hors de la présence de M. FLEURY, la commission rétablit le score (0/3) en faveur de Paris 13 Atlético.*

**Match n° 23409774 Salésienne 2 / ES Paris XIII.1 D3. B du 16/01/22**

Courriel de ES Paris XIII du 12/01/22 nous informant que plusieurs joueurs de la catégorie sont positifs au COVID (cluster) avec justificatifs.

*La commission fixe la rencontre au 30/01/22.*

**Match n° 23409773 AS Paris 2 / RC Paris 10 D3.B du 16/01/22**

Courriel de RC Paris 10 du 14/01/22 déclarant un forfait avisé à cause d'un cas COVID et de cas contact.

*Hors de la présence de M. PINTO, la commission entérine le 1<sup>er</sup> forfait avisé de l'équipe du RC PARIS 10.*

**Match n° 23926998 Entraide Franco Egéenne 2 / Le Pérou en Bleu D4.B du 16/01/22**

Courriel de l'Entraide Franco Egéenne du 14/01/22 nous informant que plusieurs joueurs de la catégorie sont positifs au COVID (cluster) avec justificatifs.

*La commission fixe la rencontre au 13/02/22.*

**Match n° 23926997 BON CONSEIL PARIS AS / PETITS ANGES PARIS 2 D4.B du 16/01/22**

A la lecture de la FMI – Absence de l'équipe visiteur PETITS ANGES 2.

*Hors de la présence de M. SANDJIVY, la commission donne match perdu par forfait (2<sup>ème</sup> forfait) à l'équipe 2 des PETITS ANGES et lui inflige une amende de 40 € (cf annexes financières)*

**CHAMPIONNAT CDM****Match n° 23485906 SOLITAIRES FC / CASTENHERA PARIS AS D1 du 16/01/22**

Courriel de Solitaires FC du 12/01/22 nous informant que plusieurs joueurs de la catégorie sont positifs au COVID (cluster) avec justificatifs.

*La commission fixe la rencontre au 30/01/22.*

**Match n° 23485904 CHAMPIONNET SPORTS / RACING CLUB 18 du 12/12/21**

Après troisième et dernier appel de la feuille de match qui est resté sans effet.

*La commission donne match perdu par pénalité (-1 point) à l'équipe de CHAMPIONNET SPORTS score 0/3 et lui inflige une amende de 50 € (cf annexes financières)*

**CHAMPIONNAT ANCIENS**

**Match n° 23963732 Enfants Goutte D'Or / SALESIENNE D2.B du 16/01/21.**

Courriel des Enfants de la Goutte D'Or du 13/01/22 fournissant l'AOT pour le match du Courriel de Salésienne du 17/01/22 nous informant de l'absence du club recevant (Enfants GO) le jour du match.

*La commission demande un rapport au club des Enfants de la Goutte D'Or avec date butoir le 24 janvier 2022 – décision sera prise.*

**JEUNES****U14****Match n° 23404500 CHAMPIONNET SPORTS / PARIS SPORT CULTURE D2.A du 11/12/21**

Après troisième et dernier appel de la feuille de match qui est resté sans effet.

Courriel de PARIS SPORT CULTURE et de M. L'ARBITRE donnant le score 3/6 en faveur de PARIS SPORT CULTURE.

*La commission donne match perdu par pénalité (-1 point) à l'équipe de CHAMPIONNET SPORTS score 0/6 et lui inflige une amende de 50 € (cf annexes financières)*

**Match n° 23427208 CENTRE DE PARIS AS / NICOLAÏTE CHAILLOT 2 D3.A du 08/01/22**

Reprise du dossier – Les documents attendus n'ont pas été communiqués.

*Hors de la présence de M. CHERUBIN, la commission donne match perdu par forfait (2<sup>ème</sup> forfait) et lui inflige une amende de 40 € (cf annexes financières)*

**Match n° 23930460 RC Paris 10 / AS Paris 2 D4.B du 08/01/22**

Après lecture de la FMI le nombre de joueur minimum n'est pas atteint par le club du RC Paris 10.

*Hors de la présence de M. PINTO, la commission donne match perdu par forfait (1<sup>er</sup> forfait) à l'équipe du RC PARIS 10 et lui inflige une amende de 40 € (cf annexes financières)*

**Match n° 23930475 Nicolaïte Chaillot 3 / AS Paris 2 U14 D4. B**

Après lecture de la FMI match non joué motif : 3 joueurs de Nicolaïte Chaillot sans pass ' sanitaire 1 joueur de AS Paris sans pass' sanitaire, l'horaire officiel de 15H15 est largement dépassé, le coup d'envoi n'est toujours pas donné à 15H40, fin des formalités à 16H50 et match de championnat féminin D1 avec arbitre officiel programmé à 17H15.

Courriel de l'AS PARIS qui confirme cela.

L'arbitre prévu de la rencontre acte « rapport suit » qui n'est pas arrivé au district.

*Hors de la présence de M. CHERUBIN, la commission met en délibéré dans l'attente de la réception du rapport de M. l'arbitre avant la date butoir du 24/01/22 – Une décision sera prise par la commission, lors de la réunion du 25/01/22, avec les éléments en sa possession.*

**U16****Match n° 23927398 ESC XV / PARIS XI 2 D3.D du 12/12/21**

Après troisième et dernier appel de la feuille de match qui est resté sans effet.

*La commission donne match perdu par pénalité (-1 point) à l'équipe de l'ESC XV score 0/3 et lui inflige une amende de 50 € (cf annexes financières)*

## U18

### Match n° 23434020 PARIS CA / ESP PARIS 19 D1 du 03/04/22

Accord des 2 clubs sur footclub pour jouer la rencontre 30/01/22.

*La commission donne son accord*

### Match n° 23434623 Paris Sport culture/ US Paris XI D2 du 16/01/22

Courriel de US Paris XI du 14/01/22 demandant le report du match motif : changement d'horaire tardif venant de la DJS (jeudi 13/01/21 à 12h59) 15h00 au lieu de 13h00. Réponse par téléphone que le changement d'horaire tardif par la DJS n'est pas un motif valable pour reporter le match.

Lecture de la FMI absence du club visiteur.

Courriel de l'US Paris XI du 18/01/22 nous informant de 3 cas positifs au COVID dans son effectif du 16/01/22.

*Hors de la présence de MM. BENGUIGUI, FLEURY et SANDJIVY, le nombre de commissaires nécessaire pour délibérer n'est pas atteint. La commission décide de reporter l'examen de ce dossier à une de ses prochaines réunions.*

### Match n° 23434625 ES 16<sup>ème</sup> / ES Petits Anges U18 D2 du 15/01/22

Courriel de l'ES PETITS ANGES du 14/01/22 demandant report du match, motif : indisponibilité du coach.

Courriel de l'ES SEIZIEME confirmant cette demande

*Hors de la présence de MM. BENGUIGUI, FLEURY et SANDJIVY, le nombre de commissaires nécessaire pour délibérer n'est pas atteint. La commission décide de reporter l'examen de ce dossier à une de ses prochaines réunions.*

### Match n° 23965383 ESC XVème / AS Bon Conseil U18 D3. B

Courriel de AS Bon conseil du 18/01/22 - confirmation d'une réserve technique posée après le coup de sifflet de fin de match.

*La commission transmet à la sous-commission des lois du jeu de la CDA du district 75.*

## DIVERS TOUTES CATEGORIES

Il est rappelé les dérogations de classement de terrain accordées à la demande des clubs pour la saison 2021/222 :

- PV du 28/09/21 Stade Pitray Olier, terrain n 1 et 2 pour l'ensemble des catégories
- PV du 12/10/21 stade Déjerine, terrain n° 2 pour l'ensemble des catégories.
- PV du 12/10/21 stade Louis Lumière, terrain n°2 pour l'ensemble des catégories (**SUPPRIME**)
- PV du 19/10/21 Stade de la Porte de Bagnolet pour les matches JEUNES.
- PV du 19/10/21 Parc des sports de Puteaux, terrain n°5 pour l'ensemble des catégories.
- PV du 09/11/21 stade Léo Lagrange, 68 boulevard Poniatsowski 75012 Paris pour l'ensemble des catégories.
- PV du 09/11/21 stade Jules Ladoumègue, terrain n° 2 pour les matches JEUNES.
- PV du 14/12/21 stade Suzanne Lenglen, terrain n° 2 pour l'ensemble des catégories.

**Avis de la commission fédérale des terrains et installations pour le stade de la MUETTE – NNI 751160401 interdisant toutes compétitions de football à 11 sur ce terrain jusqu'à la réalisation des travaux à mettre en œuvre.**

*La commission retire la programmation des matches du club des ENFANTS DE PASSY sur ce terrain et demande aux clubs concernés de proposer un terrain de repli.*

Match en retard du 16/01/22

Séniors D3 A ENFANTS DE PASSY / PARIS SPORT CULTURE 2

U16 D2 B ENFANTS DE PASSY / CHAMPIONNET

De même, la commission fixe désormais des plages horaires officielles pour les coups d'envoi qui ne nécessitent plus l'accord des deux clubs (PV du 14/12/21) :

Match du samedi après-midi de 13H à 17H30 (U14 – séniors féminines) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

Match du dimanche matin de 09H à 11H30 (CDM – Anciens – critérium +45ans)

Match du dimanche après-midi de 12H à 16H (U16 -U18 – séniors) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

L'annexe des horaires officiels des rencontres publiée le 14/09/21 est ainsi modifiée.

Enfin,

Il est rappelé que le contrôle du pass sanitaire est **OBLIGATOIRE** et non facultatif et que toute entrave au processus de contrôle sera sanctionnée et peut aller jusqu'aux dispositions prévues par le COMEX en date du 20/08/21 et dont deux extraits repris ci-dessous devraient ramener les protagonistes à la raison :

*.....Toutefois, dans le cas particulier où au moins un joueur aurait participé à une rencontre en présentant un pass sanitaire frauduleux, l'évocation sera exceptionnellement possible, dans les conditions définies aux articles 187.2 et 207 des Règlements Généraux. En tout état de cause, compte-tenu de la gravité d'une telle infraction, **le club fautif devra se voir infliger une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la compétition concernée, sans préjudice des sanctions individuelles à infliger au(x) licencié(s) en cause. ....***

*.....De manière générale, dans toutes les situations exposées ci-avant, **outre la perte de la rencontre par forfait ou par pénalité prononcée en matière règlementaire, l'instance organisatrice de la compétition, via sa commission compétente, pourra également prononcer dans le cadre d'une procédure disciplinaire toute autre sanction qui lui paraîtrait justifiée à l'encontre des clubs et/ou licenciés en cause, ainsi qu'à l'encontre de l'arbitre (officiel ou bénévole) n'interdisant pas le déroulement de la rencontre malgré le fait qu'un ou plusieurs joueurs ne présentent pas un pass sanitaire valide.***

### **SANCTIONS SPORTIVES**

Transmission par la Ligue de Paris-IDF des clubs débiteurs envers la LPIFF en date du 13/12/21 avec application de la pénalité d'un point sur tous les matches de l'équipe 1 de la catégorie fanion du club.

Les clubs concernés sont avertis par courriel séparé sur la messagerie officielle du club.

## **FEUILLES de MATCH MANQUANTES**

### **1<sup>er</sup> APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :**

Séniors D4.A : Match n° 23926910 RACING CLUB 18 2 / LA PANAMICAINE du 16/01/22

Séniors D4.B : Match n° 23926999 HOMENETMEN A. / CENTRE DE PARIS AS du 16/01/22

CDM D1 : Match n° 23485905 ESC XV / ENFANTS DE PASSY du 16/01/22

U16 D3.C : Match n° 23927312 SOLITAIRES FC 2 / RC PARS 10 2 du 16/01/22

## FORFAITS GENERAUX

### SENIORS D3

CHANTIERS UA (PV du 28/09/2021)

### SENIORS D4

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

MERCENAIRES ALUMNI (PV du 26/10/21)

US SPEALS (PV du 09/11/21)

### SENIORS CDM

ENFANTS GOUTTE D'OR (PV du 26/10/21)

### SENIORS FEMININES D1

MACCABI PARIS METROPOLE (PV du 19/10/2021)

FC SOLITAIRES PARIS (PV du 26/10/21)

PARIS FEMININ FC (PV du 30/11/21)

### U18 D3

TERNES CS (PV du 05/10/2021)

### U16 D3

MINIS AND MAXI (PV du 21/09/2021)

ES PARIS 13.2 (PV du 21/09/2021)

RACING CLUB 18 (PV du 09/11/2021)

ESC PARIS 20 (PV du 16/11/2021)

ES PARISIENNE 2 (PV du 21/12/21)

### U14 D2

ES PARISIENNE 2 (PV du 09/11/2021)

### U14 D3

ESC XVeme (PV du 05/10/2021)

ES PARISIENNE.3 (PV du 19/10/2021)

FC SOLITAIRES PARIS 3 (PV du 26/10/21)

### U14 D4

MINI AND MAXIS (PV du 21/09/2021)

RACING CLUB PARIS 18 (PV du 16/11/21)

### ANCIENS D2

OP 15 (12) (PV du 12/10/2021)

### ANCIENS +45 ANS

LA SALESIENNE (PV du 28/09/2021)

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

## TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES

### **COUPE 75 SENIORS**

1/8 de finale le 20/02/22– tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

### **COUPE 75 SENIORS Amitié**

1/4 de finale le 20/02/22– tirage le 25/01/22 si possible en Visio

### **COUPE 75 CDM**

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

### **COUPE 75 SENIORS Féminines**

1/8 de finale le 20/02/22– tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

### **COUPE 75 U20**

1/4 de finale le 20/02/22 – tirage le 25/01/22 si possible en Visio

### **COUPE 75 U18**

1/16 de finale **date butoir le 16/02/22 sous peine de match perdu aux 2 équipes.**

1/8 de finale le 20/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

### **COUPE 75 U16**

1/4 de finale le 20/02/22 – tirage le 25/01/22 si possible en Visio

### **COUPE 75 U16 Amitié**

1/8 de finale le 20/02/22– tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

### **COUPE 75 U14**

1/8 de finale **date butoir le 16/02/22 sous peine de match perdu aux 2 équipes.**

1/4 de finale le 19/02/22 – tirage le 25/01/22 si possible en Visio

**COUPE 75 U14 Amitié**

1/8 de finale le 19/02/22 – tirage effectué le 18/01/22 (voir site)

**COUPE 75 Anciens**

1/16 de finale 30/01/22 – tirage effectué le 11/01/22 (voir site)

**Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM**

Tour de cadrage le 19/02/22 - tirage effectué le 18/01/22 (2 matches - voir site)

1/8 de finale le 05/03/22.

*La commission fixe la date butoir pour disputer les rencontres respectivement au :*

*- 19/02/22 pour le tour de cadrage*

*- 05/03/22 pour le 1/8 de finale*

*Sous peine de match perdu aux deux équipes. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date en semaine ou solliciter une inversion.*